

LES MESURES CLÉS POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE BTP

Maîtriser les évolutions de la réglementation sociale et ses impacts dans votre GRH

1 JOUR, 7 HEURES

RH / MANAGEMENT / HSE

CODE : MRH001

Objectifs de la formation

- Dialogue social, inaptitude, licenciement, CPA, pénibilité : intégrer les obligations portées par la loi dans votre gestion des ressources humaines

Animée par

- LE SCOUL Anne-Gaëlle
Avocat associé en conseil et contentieux en droit social,
BBLS AVOCATS

Public concernés

- DRH ; Responsable des Relations Sociales ; RH ; CHSCT ; Responsable prévention / sécurité

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation

Décrypter les dernières évolutions de la réglementation en droit du travail

- En ce qui concerne la durée et l'organisation du temps de travail
- En matière de charge de travail
- S'agissant des heures supplémentaires
- Compte pénibilité : assimiler la réglementation en matière de pénibilité dans le secteur du BTP

Réforme du régime d'inaptitude : conséquences pratiques

- Faire le point sur les licenciements économique et en cas d'inaptitude
- Focus sur l'allègement des obligations de suivi médical et sur la réforme du régime de l'inaptitude

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 995,00 €HT

Appréhender le nouveau cadre du dialogue social

- Maîtriser la réforme du droit des conventions et des accords collectifs
- Focus sur l'accord d'entreprise majoritaire
- Favoriser la négociation sur la préservation ou le développement de l'emploi
- Connaître les nouveaux aménagements pour les IRP
- Identifier les nouveaux droits syndicaux

Connaître les impacts concrets sur le secteur du BTP

- Lutter contre le détachement illégal
- Intégrer la primauté de l'accord d'entreprise en matière de durée du travail : calendrier, mise en œuvre
- L'assouplissement du licenciement économique : les critères de mise en œuvre
- Zoom sur la création du compte personnel d'activité : quelles sont conséquences pratiques pour votre entreprise
- Appréhender les difficultés de mise en place propre au secteur du BTP